



Payer le notaire c'est chere

Par **nikenike**, le **18/03/2010** à **16:19**

Bonjour, rncomme tout vendeur celui a un notaire pour la vente de sa maison mai si l'acheteur prend lui aussi un notaire est ce que les frais notariale seron partagé entre l'acheteur et le vendeur ou sa sera quand même tout a payer par l'acheteur?

Par **fif64**, le **18/03/2010** à **16:46**

Qu'il y'ait un notaire ou deux, les frais de notaire seront les mêmes.rnMais par contre, ne vous méprenez pas. Quand vous payez une somme d'argent à un notaire, il n'en garde qu'une infime partie (environ 10-15%) le reste (85 - 90%) est reversé à l'Etat au travers de différentes taxes.